**Budget primitif 2023 – Budgets annexes des établissements départementaux, à prix de journée globalisé, dotés d’un budget annexe**

1. **La Pouponnière**

La proposition de budget primitif pour l’exercice 2023 est :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Dépenses** | **Recettes** |
| **Section de fonctionnement** | 13 017 479,42 | 13 017 479,42 |
| **Section d'investissement** | 2 450 292,43 | 2 450 292,43 |

# Dépenses d’exploitation

Les propositions d’inscriptions de dépenses de la section d’exploitation s’élèvent à 13,02 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (10,78 M€), des charges d’exploitation courante (0,87 M€), des charges afférentes à la structure (1,37 M€).

Les dépenses d’ordre s’élèvent à 0,90 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

# Recettes d’exploitation

Les recettes de la section d’exploitation représentent un montant de 13,02 M€ dont 0,50 M€ d’excédent de la section d’exploitation reporté.

Elles se décomposent en 12,26 M€ de produits de la tarification, 0,15 M€ de produits relatifs à l’exploitation et 0,10 M€ de produits financiers.

# Dépenses d’investissement

Les propositions de dépenses d’investissement s’élèvent à 2,45 M€, essentiellement sur des immobilisations corporelles (2,43 M€), 20K€ sur des frais d’évaluation et 3 K€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux).

# Recettes d’investissement

Les prévisions de recettes s’élèvent à un montant de 2,45 M€, dont 1,55 M€ de recettes réelles constituées de la prévision d’emprunt et du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d’ordre correspondent aux dotations aux amortissements et aux sorties d’éléments du patrimoine (0,90 M€).

# Présentation synthétique de l’équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2023 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :



1. **Le Centre Maternel**

La proposition de budget primitif pour l’exercice 2023 est :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Dépenses** | **Recettes** |
| **Section de fonctionnement** | 3 969 921,38 | 3 969 921,38 |
| **Section d'investissement** | 1 528 813,19 | 1 528 813,19 |

# Dépenses d’exploitation

Les propositions d’inscriptions de dépenses de la section d’exploitation s’élèvent à 3,97 M€.

Les dépenses réelles représentent 3,53 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (2,80 M€), des charges d’exploitation courante (0,55 M€) et d’une partie des charges afférentes à la structure (0,18 M€).

Les dépenses d’ordre s’élèvent à 0,43 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations.

# Recettes d’exploitation

Les recettes de la section d’exploitation représentent un montant de 3,97 M€ dont 0,52 M€ d’excédent de la section d’exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 3,37 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,08 M€ de produits relatifs à l’exploitation.

# Dépenses d’investissement

Les propositions de dépenses d’investissement s’élèvent à 1,53 M€, essentiellement sur des immobilisations corporelles (1,51 M€), 20K€ sur des frais d’évaluation, 3 K€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux), et 800€ de cautionnements.

# Recettes d’investissement

Les prévisions de recettes s’élèvent à un montant de 1,53 M€, dont 1,10 M€ de recettes réelles, constituées de la prévision d’emprunt et du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d’ordre correspondent aux dotations aux amortissements et aux sorties d’éléments du patrimoine (0,43 M€).

# Présentation synthétique de l’équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2023 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :



1. **La Cité de l’Enfance**

La proposition de budget primitif pour l’exercice 2023 est :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Dépenses** | **Recettes** |
| **Section de fonctionnement** | 8 243 511,93 | 8 243 511,93 |
| **Section d'investissement** | 2 293 943,99 | 2 293 943,99 |

# Dépenses d’exploitation

Les propositions d’inscriptions de dépenses de la section d’exploitation s’élèvent à 8,24 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (6,10 M€), des charges d’exploitation courante (0,96 M€) et des charges afférentes à la structure (1,23 M€).

Les dépenses d’ordre s’élèvent à 0,74 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

# Recettes d’exploitation

Les recettes de la section d’exploitation représentent un montant de 8,24 M€, dont, 0,47 M€ d’excédent de la section d’exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 7,75 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,02 M€ de produits relatifs à l’exploitation.

# Dépenses d’investissement

Les propositions de dépenses d’investissement s’élèvent à 2,29 M€, dont 20 k€ pour les immobilisations incorporelles (frais d’évaluation) et 2,27 M€ pour les immobilisations corporelles.

# Recettes d’investissement

Les prévisions de recettes s’élèvent à un montant de 2,29 M€, dont 1,55 M€ de recettes réelles constituées de la prévision d’emprunt et du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d’ordre sont composées des dotations aux amortissements et aux sorties d’éléments du patrimoine (0,74 M€).

# Présentation synthétique de l’équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2023 de la Cité de l’Enfance se présente de la manière suivante :

